

2. A quelles dates le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il voyagé par avion aux frais de l'État, quelle était sa destination, et pour combien de temps avait-il l'avion à sa disposition chaque fois?

3. Quels sont les noms de toutes les personnes qui accompagnaient le ministre lors de chacun des voyages susmentionnés et dans quel but ces personnes faisaient-elles chacun de ces voyages?

Les avis de motions portant production de documents numéros 8, 21, 72, 77, 94, 97, 103 et 113 sont réservés à la demande du gouvernement.

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes, des mémos de conversations téléphoniques ou d'entrevues qu'ont échangés ou tenus le ministre des Travaux publics du gouvernement du Canada, ou tout fonctionnaire dudit ministère, et le premier ministre ou le ministre des Travaux publics du Nouveau-Brunswick, ou tout fonctionnaire du gouvernement de cette province ou toute autre personne, relativement au changement du tracé de la route Transcanadienne entre le pont de l'autoroute qui se trouve à environ 1 mille au nord de Hartland, comté de Carleton, et Andover, comté de Victoria, depuis le 22 avril 1963.—(Avis de motion portant production de documents n° 106—M. Fleming)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et celui de la Saskatchewan relativement aux demandes de modifier la Loi sur les invalides dans le but a) d'augmenter les prestations qu'elle prévoit, et b) de modifier les Règlements fédéraux pour accroître le nombre des personnes qui y sont admissibles.—(Avis de motion portant production de documents n° 107—M. Douglas)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et celui de la Saskatchewan depuis le 22 mai 1964 relativement à une étude en commun de l'utilisation du lignite de la Saskatchewan.—(Avis de motion portant production de documents n° 108—M. Douglas)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et celui de la Saskatchewan depuis le 1<sup>er</sup> juin 1964 relativement à la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur les services de santé.—(Avis de motion portant production de documents n° 109—M. Douglas)

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et celui de la Saskatchewan depuis le 22 mai 1964, relativement au Régime de pensions du Canada.—(Avis de motion portant production de documents n° 110—M. Douglas)